

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 mai 1984

Le séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LES VENDEURS D'ESSENCE AU DÉTAIL DE TORONTO—
L'ABANDON DE LA CAUSE À L'ÉTAPE DE L'APPEL

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, Jack Halpert et Ray Christiansen, deux vendeurs indépendants d'essence au détail qui ont défendu la liberté de choix, n'ont plus les moyens de s'opposer au gouvernement fédéral devant les tribunaux. En novembre 1983, le tribunal les a disculpés de l'accusation d'avoir vendu de l'essence en gallons impériaux et leur a alloué \$41,000 en dommages-intérêts. Jusqu'à maintenant, ils n'ont pas encore reçu un sou de cette somme et sont incapables de recueillir les \$25,000 dont ils ont besoin pour l'appel qui doit être entendu par un tribunal de comté de l'Ontario. Ils sont donc forcés d'abandonner leur cause. C'est le gouvernement fédéral qui a interjeté appel.

Il semble bien exister deux poids deux mesures dans ce cas. Une personne qui doit de l'argent au gouvernement, c'est-à-dire à son mandataire, Revenu Canada, doit payer immédiatement et contester plus tard la cotisation ou la somme à verser. Par contre, le gouvernement fédéral, avec ses ressources illimitées, est en mesure de reporter ou de ne pas payer les \$41,000 en interjetant appel à toutes les instances, y compris à la Cour suprême du Canada, au besoin. Le citoyen ordinaire n'a aucun recours contre cela.

Non seulement il faut que justice soit faite, mais il faut qu'elle semble l'être. La Charte canadienne des droits et libertés était censée le garantir.

* * *

[Français]

LES ACTES DE BRAVOURE

ON DEMANDE QUE MONSIEUR RENÉ JALBERT SOIT DÉCORÉ

M. Robert Gourd (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, en tant que député d'Argenteuil-Papineau, en mon nom ainsi qu'au nom de la population de la circonscription, je voudrais, après les événements tragiques d'hier qui se sont produits à l'Assemblée nationale du Québec, offrir mes plus sincères condoléances aux familles éprouvées ainsi qu'au gouvernement du Québec qui a dû subir ce terrible malheur. Aussi, monsieur le Président, en mon nom et au nom des citoyens de ma circonscription, je demande à la Chambre qu'elle recommande au Gouverneur général du Canada de décerner au Sergent d'armes de l'Assemblée nationale, M. René Jalbert, la plus haute décoration du pays pour la bravoure et le sang-froid dont il a fait preuve dans cette tragédie.

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LA PROMESSE
D'UN CANDIDAT DE RÉDUIRE LE DÉFICIT DE 15 MILLIARDS DE
DOLLARS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai lu dans le *Globe and Mail* du 8 mai un article intitulé: «La promesse de réduire le déficit de 15 milliards de dollars laisse des économistes sceptiques», à propos de la promesse qu'a faite l'un des candidats à la direction du parti libéral. Selon les économistes, il faudrait pour cela comprimer considérablement les programmes gouvernementaux ou exiger de fortes hausses d'impôt, ou les deux.

Le candidat refuse de préciser comment il atteindrait son objectif, mais le simple fait qu'il a mentionné son intention de s'en prendre à des programmes sociaux a déjà produit un effet néfaste. Car, même si les économistes sont sceptiques au sujet de sa déclaration, des centaines de milliers de Canadiens qui doivent se contenter du supplément de revenu garanti ou du bien-être social craignent maintenant de voir leurs prestations considérablement réduites.

Selon le vice-président de la Banque de Nouvelle-Écosse, M. William Mackness, cette démarche nécessiterait d'importantes réductions dans les transferts de paiements au chapitre des soins médicaux et de l'enseignement post-secondaire, l'abolition du principe de l'universalité des pensions de sécurité de la vieillesse et l'imposition du ticket modérateur pour les services médicaux.

Voilà ce qu'un candidat à la direction du parti libéral propose aux Canadiens, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) appuie ce candidat. Compte tenu des déclarations qu'a faites M^{me} le ministre au cours de la dernière année, pareille hypocrisie de sa part est tout bonnement incroyable. Elle est maintenant disposée, semble-t-il, à laisser les Canadiens à faible revenu et les Canadiens âgés faire les frais des ambitions libérales. C'est une honte, monsieur le Président!

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

ON DEMANDE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. André Maltais (Manicouagan): Monsieur le Président, le ministre des Transports du Canada a réalisé de nombreuses choses sur la Côte-Nord en ce qui concerne les aéroports et les quais. J'aimerais lui signaler l'importance, pour l'Administration canadienne des transports aériens, qu'il y a de faire installer dans les petits villages de la Moyenne et Basse Côte-Nord, les villages de Kegaska, de La Romaine, de Tête-à-la-Baleine